



District de Loir-et-Cher de Football

Saison 2022/2023

COMITE DE DIRECTION Procès-Verbal N° 3

Réunion du :	Jeudi 22 décembre 2022
A :	19 h
Présidence :	M. Laurent LEGENDRE
Assistent :	Mmes Isabelle AUBREE, Valérie KERJEAN, Christelle LOUET MM. Jean-François CAUME, Tony CIZEAU, Steve CLERC, Dominique COURAULT, Jean-Michel DENONIN, Mickaël FAURE, Daniel GIRAUD, Antonio LORENZO, Francis LYSAKOWSKI.
Assiste en visio :	
Excusé(s) :	MM. Jean-Charles DELAGARDE, Laurent GATAY, Dominique PATRON, Michel THEVOT, Baptiste TOYER
Invité(e) présent(e) :	Mme Laurence DARGENTOLLE

Le Président Laurent LEGENDRE ouvre la séance à 19 h. Il souhaite la bienvenue à tous les membres et les remercie de leur présence.

1. Adoption des procès-verbaux

Le Comité de Direction approuve sans aucune remarque à l'unanimité des membres présents les PV suivants :

- PV N° 2 du Comité de Direction du 21 novembre 2022 publié le 5 décembre 2022,
- PV N° 4 du Bureau Exécutif du 14 novembre 2022 publié le 5 décembre 2022.

2. Retour sur l'opération téléthon

Le Président informe les membres du Comité de Direction que l'opération en faveur du Téléthon « Un but = Un euro » qui a eu lieu sur les journées des 10 et 11 décembre 2022 a permis de reverser la somme de 505 euros au Téléthon.

3. Clubs à radier et club en sommeil

En raison de leurs inactivités, le Comité de Direction valide la radiation des clubs ci-dessous :

- Futsal Club de la Ville aux Clercs
- TSB Futsal 41
- Racing Club de Vendôme
- Taymate Horizon

Le club de Meusnes FC est mis en sommeil pour la saison 2022/2023.

4. Communications du Président

Retour sur le CD de Ligue du 20/12/2022 :

- Le service d'accompagnement aux clubs « Service Club » disponible sur le site internet de la Ligue et de chaque District est assez bien fréquenté notamment par les 16/35 ans.
- Arbitrage : M. Corentin THEVENOT a réussi l'examen pratique qui lui permet d'accéder au championnat Régional 3. Le Comité de Direction lui adresse ses félicitations.
- Match de Coupe de France « Berrichonne de Châteauroux / Paris St germain » le vendredi 6 janvier 2023 : plus de places disponibles
- Match de Coupe de France Féminine :
 - o « US Orléans / Paris St Germain » le dimanche 8 janvier 2023
 - o « Tours FC / Guingamp » le dimanche 8 janvier 2023
 - Il reste des places pour ces deux derniers matchs, le Président demande que si des membres du Comité sont intéressés, il faut lui en faire part dès ce soir.
- Le tirage de la Coupe Gambardella s'effectuera le 23 février 2023 lors de la venue des U19 France. Lieu du tirage à déterminer.
- Le samedi 21 janvier 2023 aura lieu un séminaire à l'IR2F à Châteauroux pour les jeunes dirigeants.
- La fréquentation de l'IFR a augmenté de 10 % sur l'année 2022.

Plan Performance 2024 :

Le Comité Exécutif de la FFF a décidé d'affecter un budget exceptionnel en faveur du développement de l'arbitrage amateur pour les saisons 2022-2023 et 2023-2024.

La répartition est définie dans le cadre d'enveloppes régionalisées à l'intérieur desquelles un fléchage minimum direct vers les Districts est déterminé.

5. Recrutement pour le poste d'adjoint technique

M. Kévin SLITI a été retenu pour le poste de Conseiller Technique Départemental en charge du Développement et Animation des Nouvelles Pratiques et du Football Féminin. Il prendra ses fonctions au District le 3 janvier 2023.

6. Futsal

Le club de Bracieux Futsal demande sa mise en sommeil pour la saison 2022/2023, le District ne proposant pas de championnat cette saison.

- Tonio Lorenzo précise qu'Antoine Evras a demandé en début de saison aux clubs Futsal leurs intentions d'engagement pour la saison 2022/2023. 2 clubs seulement ayant répondu positivement, il a été décidé de ne pas organiser de championnat Futsal pour cette saison.

- Cependant, les techniciens en charge du Futsal réfléchissent à mettre en place une action lors de cette saison.

Le Comité de Direction valide la demande du club de Bracieux Futsal : mise en sommeil pour la saison 2022/2023.

Demande de l'US Vendôme : en l'absence de championnat Futsal départemental le club a 10 joueurs qui ont pris une licence et qui ne peuvent pas jouer. La solution serait d'engager ces joueurs en équipe UFOLEP mais pour cela il faut repayer une licence (40 €/joueur). Le club demande si le District peut faire un geste financier sur le coût des licences.

Le Comité de Direction précise que si le championnat Futsal n'a pu être mis en place c'est par faute d'engagement des clubs et non de l'instance.

Le Comité de Direction donne un avis défavorable à la demande du club de Vendôme US. Cependant, Tonio LORENZO va prendre contact avec le club pour leur proposer, si existant, d'intégrer un championnat Futsal « voisin » et de les accompagner dans cette démarche.

7. Demande ITEP de CERCAY

Le pôle ados de l'ITEP de Cerçay (Nouan le Fuzelier) organise un tournoi de football en salle le mardi 18 avril 2023 qui regroupera 5 à 6 établissements médico-social de la région.

Le pôle sollicite le District pour un jeu d'équipement pour les jeunes entre 9 et 12 ans.

Dans le cadre de ses actions de soutien en faveur du sport adapté, le District donne un avis favorable à la demande de l'ITEP de Cerçay.

8. Commission du Statut de l'Arbitrage

Jean-Michel Denonin retrace les faits par ordre chronologique concernant le dossier du club de Foot Sud 41.

Au vu des faits exposés, les membres du Comité de Direction décident, à l'unanimité, d'appliquer le règlement et valident le procès-verbal de la Commission du Statut de l'Arbitrage du 19 décembre 2022.

9. Interventions du Trésorier

Dominique Courault informe les membres :

- que les arbitres seront réglés de leur frais le 26 décembre 2022.
- un point sur la situation financière du District (au 31/12/22) sera fait avec le cabinet comptable afin de présenter un projet d'atterrissage au prochain Comité de Direction.

10. Tour de table

➤ **Intervention de M. Tony Cizeau:**

- Présentation de l'organisation des championnats de jeunes : **le Comité de Direction valide l'organisation présentée**
- Coupes départementales :
Tony sollicite le Comité de Direction pour le bon déroulement des rencontres de coupes et de championnat et qu'à ce titre, en raison du calendrier serré accentué par d'éventuels matchs reportés, **en cas de nécessité et à partir du 1er janvier 2023**, si une équipe est qualifiée dans une ou plusieurs coupes, régionales et départementales, et a un ou plusieurs matchs en

retard ou un match de championnat, la Commission des Compétitions pourra fixer deux rencontres le même jour pour la même équipe. Le club concerné devra présenter une autre équipe ce jour-là. A défaut de présenter une autre équipe, l'équipe sera considérée comme forfait.

Le Comité de Direction, à l'unanimité, valide la proposition de Tony qui prend effet immédiatement.

- Match de Coupe U17 (Chouzy/Onzain/AS-Villebarou ES) arrêté à la 86^{ème} minute. La Commission de discipline n'ayant pas statué règlementairement à la suite de l'arrêt du match, **le Comité de direction fait évocation du dossier qui sera à nouveau statué par la Commission de Discipline dans sa prochaine réunion. Le dossier sera ensuite transmis à la Commission des Compétitions et des Coupes.**
- Obligations des équipes de jeunes : un délai est accordé aux clubs pour se mettre en conformité avec le règlement comme mentionné dans le PV de la Commission des Compétitions et des Calendriers.

➤ Intervention de M : Tonio LORENZO :

- Retour sur les actions des sections sportives :

Sections Sportives Elites

Les deux photos des sections sportives Elites ont été réalisées :



- Challenge Jean Leroy en Janvier
- Intervention Colosse aux pieds d'Argile (18/01)
- Très bon retour sur l'intervention d'Anthony, Conseiller Technique en Arbitrage
- Bon retour global sur fonctionnement



- Intervention Colosse aux pieds d'Argile (13/01)
- Intervention sur l'arbitrage par Anthony, Conseiller Technique en Arbitrage (31/01 et 01/02)
- Intervention + Repas le mardi 03 janvier avec l'équipe technique (Corentin)
- Remerciements à JF Caume pour matériel
- Bon retour global sur fonctionnement

- Equipe de France du Foot en marchant :

Foot en marchant

Des maillots, des crampons et un beau soleil: les 22 et 23 octobre, à Mérignac, en Gironde, s'est déroulé le Challenge des six nations du « **foot en marchant** », réunissant 300 joueurs dont :

Deux anciens du Loir et Cher ont été retenus pour cette épreuve.
 Une féminine en + 40 ans - **Fabienne DAMIEN** Ex Blois Foot 41
 Un garçon dans les + 50 ans - **Stéphane BROSSAMAIN** ex US MER





CHALLENGE DES 6 NATIONS
WALKING FOOTBALL 16 20+ 36 40+ 44+
BORDEAUX-MÉRIGNAC - 22 et 23 Octobre 2022

SELECTION OFFICIELLE

M50+	M60+	F40+
TM David Hébert	TM Florent Thérion	TM David Guergans
1 Alain Renaux	1 Jacques Maupetit	1 Virginie Rougier
2 Christophe Gassierchia	2 Jacques Renaud	2 Joëlle Bouchard
3 Stéphane Mesnage	3 Patrick Lamault	3 Hubert Brault
4 Olivier Legeron	4 Francis Loubes	4 Lucienne Béné
5 David Dakot	5 Philippe Turpe	5 Fabienne Davien
6 Olivier Caplain	6 Didier Patois	6 Virginie La Gue
7 Christophe Aubert	7 Christophe Penier	7 Colette Marouard
8 Daniel Romero	8 Patrick Pouchet	8 Elise Pignat Le Page
9 Laurent St-Pierre	9 Jérémy Sautou	9 Stéphanie Bourdon
10 Stéphane Brossamain	10 Jean-Paul Grignon	10 Prédérique Barthélémy
11	11	11 Géraldine La Gue
12	12	12 Barbara Benoit



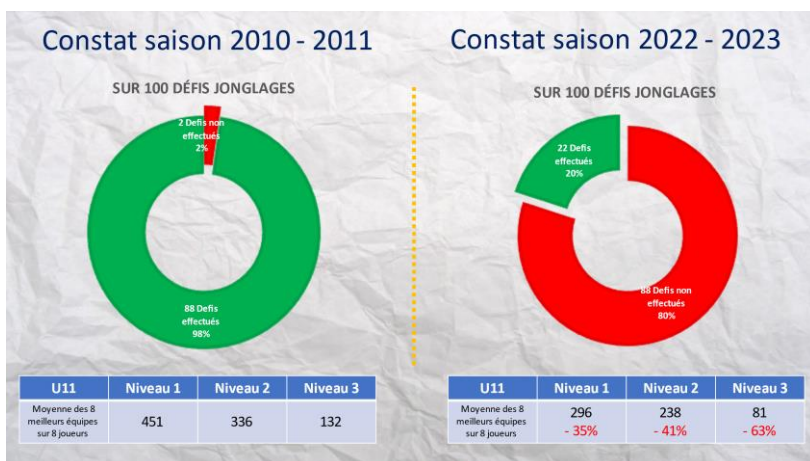
FRANCE
WALKING FOOTBALL

Tonio Lorenzo précise que des contacts pour être pris pour la mise en place du foot en marchant en début d'année 2023.

- Challenge jonglages :

- o Les constats de la FFF : en 2010/2011 au niveau des U11 tous les défis étaient réalisés (98 %). En 2022-2023 80 % des défis ne sont pas réalisés.

Il est donc proposé de réinstaurer de façon régulière le travail de jonglerie en U11 et de récompenser les meilleures équipes : **accord du Comité de Direction pour cette mise en place.**



OBJECTIFS

- Réinstaurer de façon régulière le travail de jonglerie auprès de la catégorie U11
- Améliorer le niveau des joueurs
Développement de la coordination spécifique et des habiletés techniques
- Récompenser les meilleures équipes

DEROULEMENT

- Opération effectuée en parallèle de tous les criteriums U11 et plateau U11F
- Le challenge jonglage s'effectue avant chaque rencontre
- Un suivi sera établi par le district de Loir et Cher de Football
- Une valorisation pour chaque niveau sera remis aux meilleures équipes

- Blois Foot Pro : mise à disposition de 2 terrains de tennis ballon, 1 terrain de 1 x 1, de ballons offerts pour le jonglage et la mise à disposition de Thomas et Théo du District.
- Arbitrage par les joueurs : à la suite du questionnaire adressés aux clubs, 21 clubs ont répondu.
- Foot à l'école : Thomas Chicard, Apprenti BMF au District a effectué les opérations suivantes :

- Cartographie des salariés dans les club
- Contact avec Madame LHUILLIER (CPD EPS)
- Contact avec les clubs
- Contact avec les écoles ayant déjà participé à l'opération
- Contact avec les écoles n'ayant jamais participé à l'opération
- Mise en relation Clubs / Ecoles
- Organisation agrément pour intervention dans les écoles
- Remise des dotations de la saison dernière avec Jean-François Caume

Résultats obtenus :

- Elaboration d'un Projet Pédagogique Départemental
- 41 classes inscrites sur la plateforme « FOOT A L'ECOLE »
- Intervenants extérieurs agréés pour intervenir
- 14 classes suivis pour inscription
- Contacts en cours avec 5 écoles

➤ Intervention de M. Michaël FAURE :

- Championnat bi-départemental U18 : voir pour les désignations
- Annulation du stage des arbitres D1 – D2 et assistants : 8 réponses positives sur 35 arbitres convoqués
- Les réunions de secteurs ont eu lieu à Blois et Vendôme. Celle de Bracieux n'a pu avoir lieu faute de salle disponible. 50 arbitres présents sur les deux sites. Les retours sont positifs. Une nouvelle réunion sera programmée en janvier 2023.
- 2 candidats FIA sont inscrits pour la session de janvier 2023
- 2 arbitres sont convoqués pour audition pour comportements et attitudes envers leurs collègues arbitres.

➤ Intervention de M. Jean-Michel DENONIN :


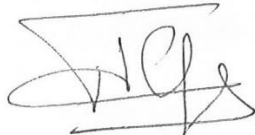
- Le Président de Chouzy/Onzain AS a été reçu par le Président du District et Jean-Michel concernant la sanction d'un de leur joueur qui a été pénalisé lourdement suite à un fait de jeu.

11. Informations diverses

Le Président informe les membres du Comité de Direction que les dates des prochaines réunions du Comité de Direction seront communiquées début janvier 2023.

Prochaine réunion : Lundi 30 janvier 2023 à 19 h 00

La réunion est close à **21 h 30**.

Le Président	Le Secrétaire Général
M. Laurent LEGENDRE	M. Tony CIZEAU
	

Publié le 12 janvier 2023